

CHARTE

de l'association Réseau d'oncologie-hématologie du Limousin

« ROHLim »

Sa finalité

Le «ROHLim» s'inscrit dans le cadre des plans portant mobilisation nationale contre le cancer (2003-2007 et 2009-2013), des préconisations de la circulaire DHOS/SDO/2005/101 du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie, de la circulaire du 25/09/07 définissant les missions confiées aux RRC et du SROS.

La finalité du «ROHLIM » est de garantir à tous les patients, par une harmonisation des pratiques, un accès égal à des soins de qualité en cancérologie, quels que soient le lieu et la structure de prise en charge.

Ce n'est pas un réseau de soins mais un réseau d'échanges, de diffusion de connaissances et d'harmonisation des pratiques. Ce réseau réunit des acteurs de santé et des intervenants de tous statuts (établissements, professionnels libéraux, institutions, associations), impliqués en cancérologie.

Il doit être le moteur de l'assurance qualité pour l'organisation des soins en cancérologie en Limousin.

Ses valeurs

Les valeurs du « ROHLim » sont celles de professionnels attachés :

- à l'éthique et à la déontologie dans l'exercice de leur profession,
- à la compétence,
- à la transparence des pratiques et des coûts médico-économiques.

Ses principes

- Respect des règles de la pluridisciplinarité et des référentiels de pratiques professionnelles
- Dans le respect de l'autonomie des structures et des membres du réseau régional
- Dans le respect du champ de compétence de chacun des professionnels de santé
- Dans le respect des droits des patients tels qu'ils sont définis dans la loi du 4 mars 2002 et ses décrets d'application
- Et en mettant en oeuvre le principe de solidarité consistant à faire ensemble ce qu'il est difficile de faire seul.

Les engagements du réseau

- Aider les 3C à mettre en place une méthodologie de structuration des RCP (Réunions de Concertation Pluridisciplinaires), en particulier les RCP de recours
- Promouvoir des outils de communication communs au sein de la région, en particulier les outils de télémédecine permettant l'échange sécurisé de données médicales patient
- Promouvoir l'information des patients et des professionnels
- S'approprier les recommandations nationales, les diffuser à ses membres et développer des audits qualité
- Aider à la formation continue des professionnels
- Participer au recueil et à l'analyse régionale des données relatives à l'activité de soins en cancérologie
- Evaluer les pratiques au sein du réseau

Les engagements de ses membres

- Mettre en œuvre une réelle pluridisciplinarité autour du patient, notamment par la discussion ou l'enregistrement de tous les dossiers en RCP.
- Informer le patient et recevoir son accord sur l'orientation et les modalités de parcours thérapeutique individualisé ; remettre au patient un Programme Personnalisé de Soins (PPS)
- Respecter le libre choix par le patient de ses médecins et autres soignants ainsi que du lieu de sa prise en charge ; informer le patient de l'adhésion du praticien au « ROHLim »
- Respecter l'éthique du réseau dans sa démarche de prise en charge globale du patient et faciliter son accès aux soins de support
- Utiliser des référentiels ou guides de bonnes pratiques, validés par le réseau
- Participer aux actions de Formation Continue
- Permettre l'accès aux données nécessaires à l'élaboration du rapport d'activité cancérologique du réseau
- Coopérer à l'évaluation des pratiques mise en place par le réseau

Les signataires de la Charte s'engagent à respecter la convention constitutive, le règlement intérieur et les statuts en vigueur de l'association « ROHLim ».

Personne Morale ou Physique adhérente au réseau d'oncologie-hématologie du

Limousin:

.....

Adresse complète :

.....

.....

.....

.....

Pour les établissements, merci de lister les spécialités autorisées en cancérologie de l'établissement :

- RADIOTHERAPIE
- CHIMIOOTHERAPIE
- UTILISATION THERAPEUTIQUE DE RADIOELEMENTS ENSOURCES NON SCHELLEES
- CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE MAMMAIRE
- CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE UROLOGIQUE
- CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE DIGESTIVE
- CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE GYNECOLOGIQUE
- CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE ORL
- CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE THORACIQUE
- TRAITEMENT CANCEROLOGIQUE DES ENFANTS ET ADOSLESCENTS DE MOIS DE 18 ANS

Nom et Prénom du signataire :

.....

Fait à,

Le/...../.....

Signature